



Vérification de la conformité
à l'égard de la
Politique visant à informer les utilisateurs
sur la qualité des données et la méthodologie

RAPPORT



Division de la vérification et de l'évaluation
Juin 2002



Statistics
Canada Statistique
Canada

Canada

Table des matières

Énoncé du vérificateur	ii
I. Introduction	1
Contexte.....	1
But et objectif	1
II. Méthodologie	2
Portée.....	2
Critères	2
Approche	2
III. Constatations.....	3
IV. Conclusion	4
V. Recommandations.....	5
Annexe A—Résumé des normes : Documentation obligatoire	A1
Annexe B—Plan d'action de la direction	B1



Énoncé du vérificateur

Je viens de terminer la vérification interne de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie de Statistique Canada. Cette vérification avait pour but de déterminer dans quelle mesure les produits statistiques se conforment aux normes en matière de documentation obligatoire comprises dans la section E.1 de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, ainsi que de déterminer les causes de la non-conformité. Ce faisant, nous avons recueilli des suggestions ou des exemples de pratiques éprouvées visant à favoriser une plus grande conformité.

La vérification interne a été effectuée en conformité avec les Normes de vérification internes dans l'administration fédérale. Au cours de la période de vérification, j'ai examiné 24 produits statistiques et interviewé environ 65 employés.

J'ai conclu que les produits examinés se conforment de façon générale aux exigences en matière de contenu des normes relatives à la documentation obligatoire. Toutefois, ils ne suivent pas la structure prévue, à savoir les en-têtes, l'ordonnancement et le message type aux utilisateurs soulignant l'importance des métadonnées. Ces conclusions sont fondées sur l'évaluation des constatations par rapport à des critères préétablis et approuvés par le Comité de la vérification interne, en novembre 2001, et rendent compte des travaux de vérification qui se sont déroulés principalement entre décembre 2001 et mars 2002.

À mon avis, les travaux de vérification ont été suffisants et appropriés et des preuves ont été recueillies pour appuyer les conclusions comprises dans le présent rapport de vérification.

Beverly Prentice

Date



I. Introduction

Contexte

De tout temps, les programmes qui produisent des produits statistiques ont eu pour objectif de renseigner les utilisateurs au sujet de la qualité des données et de la méthodologie. Aujourd'hui, du fait qu'une gamme variée d'utilisateurs dont les besoins sont diversifiés accèdent facilement à des données sur Internet, l'importance de fournir des renseignements sur la qualité des données et la méthodologie est encore plus grande. La production de données au sujet de la situation économique, sociale et générale du pays et de ses citoyens est au cœur du mandat de Statistique Canada. La disponibilité de métadonnées pertinentes suffisantes pour évaluer « l'adaptation des données à leur utilisation » constitue un aspect important de l'accessibilité.

En avril 1999, le Bureau du vérificateur général a soumis son rapport, dont un chapitre intitulé *La gestion de la qualité des statistiques à Statistique Canada* comprenait des recommandations en vue d'améliorer les pratiques visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie. Dans sa réponse au Comité permanent des comptes publics, relativement aux mesures prises à l'égard de ce chapitre du rapport du vérificateur, Statistique Canada indiquait qu'une vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie serait entreprise au cours de l'exercice 2000-2001. Les travaux ont commencé en mars 2001, le cadres des référence a été approuvé en juillet 2001, et il a été modifié en novembre de la même année.

En mars 2000, le Comité des politiques du Bureau approuvait une révision à la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, que nous appellerons ci-après la politique, en vue de reconnaître la nécessité d'assurer une présentation uniforme des renseignements concernant la qualité des données et la méthodologie. Le Bureau procède à la mise en œuvre de la Base des métadonnées intégrées, à titre d'outil stratégique à l'appui de la diffusion des données, et en tant que mesure importante en vue de répondre aux exigences de la politique. Aux termes de la politique, on s'attend à ce que, pour la plupart des produits statistiques, le même texte réponde aux besoins de la BMDI et aux exigences de la politique, et à ce que les produits sur Internet (html) soient liés à des entrées complètes dans la BMDI, ce qui devrait assurer la conformité.

But et objectif

Cette vérification a pour but et objectif de fournir aux cadres supérieurs une évaluation indépendante du niveau d'application uniforme de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie à l'ensemble des produits et des supports de diffusion. À ce titre, la vérification a permis d'évaluer la conformité aux normes en matière de documentation obligatoire figurant dans la section E.1 de la politique, ainsi que de déterminer les causes de la non-conformité. Ce faisant, nous avons recueilli des suggestions ou des exemples de pratiques éprouvées, en visant à favoriser une plus grande conformité.



II. Méthodologie

Portée

La vérification a mis l'accent sur les produits statistiques enregistrés diffusés récemment par Statistique Canada, peu importe le support utilisé. Elle a exclu les produits personnalisés préparés pour des clients particuliers, contre recouvrement des coûts, ainsi que le site Internet du Bureau, y compris, par exemple, les données de CANSIM.

Critères

Compte tenu des normes en matière de documentation obligatoire comprises dans la section E.1 de la politique, nous nous attendions à ce que les produits répondent aux normes obligatoires minimales s'appliquant à tous les produits statistiques. L'annexe A comprend un résumé des éléments de E.1.

Approche

L'équipe de vérification, y compris un méthodologiste, a mis au point trois outils :

- un questionnaire d'auto-évaluation, englobant les deux composantes des exigences, à savoir le contenu des renseignements sur la méthodologie et la qualité des données, et l'utilisation des en-têtes nécessaires pour structurer ce contenu. Nous avons demandé aux employés spécialisés d'évaluer leurs produits indépendamment du vérificateur. Le niveau de la conformité a été établi à partir de cet outil et les résultats des évaluations ont été approuvés dans le cadre d'une réunion;
- un questionnaire à l'intention des participants visant à évaluer la connaissance de la politique et de son application et d'explorer les raisons de la non-conformité, questionnaire qui a été administré au cours de la réunion avec les employés spécialisés; et
- des questions d'entrevue, en vue d'explorer de façon plus approfondie ces raisons et de trouver des façons d'atténuer les problèmes.

À partir du catalogue des produits et services pour la période du 1^{er} août 2000 au 31 juillet 2001¹, nous avons sélectionné au hasard un produit pour chacune des 24 divisions spécialisées du Secteur des études analytiques et des comptes nationaux, du Secteur de la statistique du commerce et des entreprises, ainsi que du Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail. Dans le Secteur des études analytiques et des comptes nationaux, on a exclu la Direction de l'analyse socio économique et commerciale. L'échantillon de 24 produits était destiné à donner un bon aperçu des pratiques des divisions en matière de produits statistiques. Toutefois, le produit choisi pour chaque division n'est pas représentatif de tous les produits de cette division. Par conséquent, les résultats de l'auto-évaluation sont davantage indicatifs que concluants.

¹ Une fois le numéro de catalogue choisi, et juste avant le début des travaux, nous avons vérifié si nous évaluons le produit le plus récent.



III. Constatations

Nous avons déterminé qu'il y avait conformité, de façon générale, avec les éléments de contenu. Toutefois, les produits que nous avons passés en revue ne suivaient pas la structure établie, à savoir les en-têtes, l'ordonnancement et le message type aux utilisateurs soulignant l'importance des métadonnées. La structure a été établie dans le cadre de la révision de la politique en mars 2000. Les produits continuent de comprendre différentes structures et une gamme variée d'en-têtes, deux éléments que la révision visait à améliorer.

Même si la section E.1 est obligatoire, il faut faire preuve de jugement au moment de son interprétation, en ce qui a trait au but et au contenu du produit, ainsi qu'à l'auditoire visé. Dans quelques cas, le contenu était bien couvert et, à notre avis, les auteurs ont fait preuve de jugement quant à la façon de structurer les données, même si cette façon s'écartait de la politique. Aux termes de la politique, on reconnaît différentes façons d'atteindre les objectifs et on permet les exceptions. Toutefois, si les produits se conforment à la structure, non seulement la présentation des métadonnées aux utilisateurs sera-t-elle améliorée, mais ces derniers profiteront d'une certaine uniformité quant à l'accès à la BMDI.

La connaissance de la politique est ressortie comme le facteur le plus important de la non-conformité. Puisque la politique n'est pas consultée, les produits existants sont simplement mis à jour, ou encore on utilise des façons de faire et des exemples qui sont considérés comme appropriés. Les personnes interviewées ont été surprises d'apprendre que la politique comporte des exigences particulières sur la façon de structurer les métadonnées.

En ce qui a trait aux éléments de contenu, le niveau de conformité le plus élevé se retrouvait dans les renseignements concernant la période de référence, les sources de données, l'univers conceptuel/la population cible, les problèmes de précision des données et la reconnaissance que les données sont sujettes à des erreurs. Le niveau de conformité le plus faible a été observé à l'égard des énoncés de la méthode de traitement, de l'importance des révisions ainsi que des mesures de la couverture ou taux de couverture.

Les employés spécialisés ont eu de la difficulté à interpréter une partie des exigences. Même si des exemples fictifs tirés de la politique ont été utiles à cet égard, les employés ont noté que des exemples réels englobant une gamme variée de contextes seraient plus appropriés. La politique comprend des exemples fictifs parce qu'on ne dispose pas d'exemples réels, mais le but visé est toutefois de remplacer les exemples fictifs par des exemples réels au fil du temps. Par suite d'une plus grande sensibilisation à la politique et des activités de mise en œuvre en découlant, nous devrions finir par disposer d'exemples concrets.

Les améliorations sont plus faciles à mettre en œuvre pour les produits fondés sur une seule enquête. Les divisions dont les produits reposent sur des sources multiples de



données et des compendiums ont indiqué que la politique se prêtait davantage à un contexte de questionnaire d'enquête. Les responsables n'ont pas tenu compte de façon rigoureuse de la politique en ce qui a trait à leurs propres produits ou aux produits d'autres secteurs de programme. Toutefois, la plupart ont reconnu la nécessité d'apporter des améliorations. Grâce à un examen approfondi de la meilleure façon d'assurer le respect de la politique et de son esprit, on disposera de méthodes raisonnables pour mettre en œuvre des éléments de la politique qui, à prime abord, semblent difficiles à appliquer.

Les participants sont d'avis que la diffusion et l'analyse des données constituent des priorités de premier plan. Ils reconnaissent qu'il est important de fournir de bonnes métadonnées aux utilisateurs et qu'ils ont un rôle à jouer en ce qui a trait à l'application de la politique. Pour ce qui est des grandes priorités, ils sentent moins de pressions, tant au niveau interne que de la part des utilisateurs externes, pour que soient modifiées les métadonnées existantes. Les utilisateurs n'exigent pas des employés des divisions spécialisées qu'ils leur fournissent un plus grand nombre de métadonnées, et ils ont confiance aux résultats.

Les ressources nécessaires pour assurer la pleine conformité varieront selon les circonstances. Aux termes de la politique, ce sont les directeurs de secteurs de programme qui sont chargés « de tenir compte des critères de la présente politique en ce qui a trait à la conception, à l'établissement du calendrier et du budget d'activités, de programmes ou de produits nouveaux ou remaniés ». De nombreuses questions liées à la charge de travail peuvent donc être résolues par cette voie. Parallèlement, les directeurs de secteurs de programme sont responsables « de s'assurer que des mécanismes sont ou seront élaborés et mis en œuvre en vue de fournir les renseignements sur la qualité des données nécessaires aux termes de la présente politique ».

IV. Conclusion

En ce qui a trait aux produits examinés, nous avons déterminé qu'ils se conformaient de façon générale aux exigences des normes relatives à la documentation obligatoire en ce qui a trait au contenu. Pour ce qui est des éléments structurels correspondants, nous n'avons pas trouvé d'exemples de conformité à cet aspect de la politique. La méconnaissance des exigences particulières de la politique constitue une explication importante à cet égard. Toutefois, la plus grande sensibilisation des participants, par suite de la vérification, représente un sous-produit clé de cette dernière. Des investissements additionnels, en vue de l'application de cet aspect de la politique, contribueront de façon importante à assurer l'uniformité pour les utilisateurs.

De nombreuses personnes interviewées ont indiqué qu'elles procéderaient à des améliorations, conformément aux exigences de la politique, afin que leurs produits soient pleinement conformes. Ces engagements doivent être renforcés pour que des améliorations soient apportées, et nos recommandations vont dans ce sens, tout en respectant la répartition des responsabilités prévues dans la politique.



V. Recommandations

1. Que le Comité des méthodes et des normes détermine des façons de fournir de l'information, de faire de la promotion et d'assurer le soutien de la mise en œuvre de la politique, et qu'il fasse intervenir la BMDI comme outil clé à cet égard.
2. Que les directeurs de secteurs de programme statistique surveillent le niveau de conformité, selon les responsabilités qui leur sont attribuées en vertu de la politique, et qu'ils rendent compte de leur rendement, dans le cadre des examens biennaux et quadriennaux de programme; et que le Comité des méthodes et des normes évalue la qualité de ces rapports.
3. Dans les secteurs de programme où l'application de la politique pose davantage de défis, que les divisions consultent la Direction de la méthodologie, afin qu'elle assure l'interprétation de la politique dans leur contexte. Le Comité des méthodes et des normes peut fournir des conseils additionnels au besoin.

L'annexe B comprend le plan d'action de la direction qui fait suite à ces recommandations.



Annexe A—Résumé des normes : Documentation obligatoire²

Dans chaque produit statistique, on doit trouver, intégrés ou en annexe, les éléments suivants:

1. Note(s) aux utilisateurs (le cas échéant)

Nom de l'enquête ou du programme

2. Message normalisé d'introduction

Sources de données et méthodologie

3. Univers conceptuel et population cible
4. Sources de données ainsi que méthodes d'échantillonnage et de collecte
5. Méthodes de traitement et d'estimation
6. Période de référence
7. Révisions (le cas échéant)
8. Corrections (le cas échéant)

Concepts et variables mesurés

9. Principaux concepts, variables (ou caractéristiques) et classifications utilisés
10. Principaux indicateurs, indices ou autres données ou résultats d'analyse importants diffusés

Exactitude des données

11. Description des principaux problèmes liés à l'exactitude des données; mesures des différents types d'erreur
12. Mesure de l'exactitude des données en regard de la couverture ou cote de l'exactitude de la couverture (dans le cas des données de recensement ou d'enquête ou des données administratives)
13. Estimations de l'erreur d'échantillonnage et résumé du plan d'échantillonnage (dans le cas des données de sondage)
14. Taux de réponse, énoncé sur le traitement de la non-réponse, taux d'imputation et effet de l'imputation sur les estimations

Comparabilité des données et sources connexes

15. Énoncé précisant que les données sont ou ne sont pas comparables dans le temps, avec raisons à l'appui (le cas échéant)

² Compris dans la section E.1 de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, mars 2000. La politique est disponible dans le Manuel des politiques du Bureau, qui figure dans le Réseau de communications internes, à la rubrique « Documents de référence », ainsi que dans le site Internet de Statistique Canada, sous « Méthodes statistiques ».

Autres indicateurs de la qualité et évaluations (s'il y a lieu)

16. Résumé des méthodes d'analyse et brève description et discussion des effets possibles des problèmes d'exactitude
17. Description des autres sources d'erreur potentiellement importantes
18. Annexes (au besoin)



Annexe B—Plan d'action de la direction

Recommandations	Plan d'action de la direction	Responsable du suivi	Date d'achèvement prévue	État d'avancement
<p>1. Que le Comité des méthodes et des normes détermine des façons de fournir de l'information, de faire de la promotion et d'assurer le soutien de la mise en œuvre de la politique, et qu'il fasse intervenir la BMDI comme outil clé à cet égard.</p>	<p>Le Comité examinera des façons (p. ex., formation, soutien de la diffusion, promotion accrue, etc.) d'appuyer la mise en œuvre de la politique, en accordant une attention particulière au lien entre la politique et la BMDI. (D'autres renseignements à l'intention de la direction sont disponibles dans la vérification, afin de faciliter la discussion). À partir de cela, il élaborera un plan plus détaillé.</p>	<p>Comité des méthodes et des normes (CMN)</p>	<p>Déc. 2002</p>	<p>Nous avons passé en revue les possibilités de formation et un module est prévu pour la réunion des gestionnaires intermédiaires de l'automne 2002.</p>
<p>2. Que les directeurs de secteurs de programme statistique surveillent le niveau de conformité, selon les responsabilités qui leur sont attribuées en vertu de la politique, et qu'ils rendent compte de leur rendement, dans le cadre des examens biennaux et quadriennaux de programme; et que le Comité des méthodes et des normes évalue la qualité de ces rapports.</p>	<p>Le Comité demandera au Secrétariat de la qualité d'évaluer pour lui la qualité des rapports.</p> <p>La Division de la planification intégrée proposera que les lignes directrices s'appliquant aux RBP et aux RQP soient modifiées, afin que cet élément soit pris en compte au besoin</p>	<p>Secrétariat de la qualité</p> <p>Directeur de la Division de la planification intégrée</p>	<p>Continu</p> <p>Automne 2002</p>	<p>Des discussions de tous les aspects sont prévus à la réunion d'octobre 2002 du CMN.</p>



Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie

Recommandations	Plan d'action de la direction	Responsable du suivi	Date d'achèvement prévue	État d'avancement
<p>3. Dans les secteurs de programme où l'application de la politique pose davantage de défis, que les divisions consultent la Direction de la méthodologie, afin qu'elle assure l'interprétation de la politique dans leur contexte. Le Comité des méthodes et des normes peut fournir des conseils additionnels au besoin.</p>	<p>Étant donné qu'il fait partie des secteurs de programme qui font face à de tels problèmes, le Système de comptabilité nationale (SCN) abordera cette question au niveau de la direction.</p> <p>La Division des normes collaborera avec le SCN pour rajuster l'outil de collecte des données en fonction de la BMDI.</p>	<p>Comité directeur du SCN DG - Direction de la méthodologie</p> <p>Directeur de la Division des normes</p>	<p>Déc. 2002</p>	<p>La Division des normes collabore déjà avec la Division du SCN.</p>

